



1. DÉNOMINATION DE PROFESSION

5 0716 19 04 Gépjármű-mechatronikai technikus (Szerviz)

2. TRADUCTION DE LA DÉNOMINATION DE PROFESSION

Technicien mécatronique automobile (atelier)

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNÉE À TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

- travaille dans des ateliers de réparation et d'entretien de véhicules routiers (voitures, camions, autobus), dirige l'exécution du travail;
- mène et gère les activités de recrutement;
- diagnostique les défauts du véhicule;
- sélectionne la solution la plus appropriée techniquement pour le véhicule à partir d'une gamme de technologies de réparation;
- effectue et supervise les opérations d'entretien et de réparation des motocycles de manière professionnelle et sur la base des connaissances techniques les plus récentes;
- établit des devis, commande des pièces en concertation avec le client;
- gère les unités codées du véhicule, en veillant à ce qu'elles soient remises en service lors de la mise en œuvre ou de la réparation du véhicule;
- effectue des diagnostics en cours de processus et à la fin du processus, avec une connaissance actualisée des instruments de diagnostic et des techniques de mesure, ainsi que de leurs procédures et méthodes d'évaluation;
- en utilisant les méthodes du diagnostic il prépare les véhicules au contrôle technique officiel et gère leur préparation;
- remet le véhicule au client après avoir effectué les travaux, avec une explication professionnelle;
- gère les relations avec la clientèle et effectue la gestion des stocks;
- effectue ses tâches d'une façon très précise.

4. LES MÉTIERS QUE LE TITULAIRE DU SUPPLÉMENT AU CERTIFICAT PEUT EXERCER

7331 Effectue des tâches d'entretien et de réparation de véhicules automobiles et de motocycles

(*) Note explicative:

¹ En langue originale. | ² La traduction indicative de la dénomination. | ³ A remplir si nécessaire. Le supplément au certificat fournit des informations supplémentaires sur la qualification et n'a pas de statut juridique en tant que tel. Le format se base sur la décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision no 2241/2004/CE.

©Union Européenne, 2002-2020 | europass.cedefop.europa.eu ©

5. RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU DIPLÔME

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le supplément au certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du supplément au certificat</p> <p>Ministère de la Culture et de l'Innovation</p>																				
<p>Niveau du supplément au certificat (national ou international)</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie: 5</p> <p>Niveau du CEC: 5</p> <p>N° DKK: 6</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p> <p>L'admission à l'examen sectoriel de base est ouverte aux personnes ayant accompli avec succès les années de scolarité requises ou aux personnes dont les connaissances préalablement acquises et déjà reconnues remplissent les exigences de l'examen sectoriel de base. L'admission à l'examen professionnel est subordonnée à l'accomplissement avec succès de toutes les années de scolarité requises et de la période ininterrompue de stage professionnel. Si l'élève est tenu de passer un examen sectoriel de base, celui-ci est pris en compte avec la pondération suivante: L'examen de base sectoriel est pondéré dans le résultat de l'examen professionnel avec la pondération suivante : Examen de base sectoriel : 20%, Examen professionnel : 80%</p>																				
<p>Mention de série du supplément au certificat: CXK A</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du supplément au certificat: 2024.04.22</p>	<p>La dénomination des matières théorétiques et pratiques de l'examen de base sectoriel et de l'examen professionnel, ainsi que leur évaluation sur la base d'une échelle à cinq points</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2">Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Examen professionnel</td> </tr> <tr> <td colspan="2">central interactif</td> </tr> <tr> <td>Connaissances professionnelles de technicien mécatronique automobile (atelier)</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">tâche de projet</td> </tr> <tr> <td>Tâche de projet de technicien mécatronique automobile (atelier)</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat de l'examen professionnel en pourcentages</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">100%</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat de l'examen professionnel en notes</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> </table>	Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis		Examen professionnel		central interactif		Connaissances professionnelles de technicien mécatronique automobile (atelier)	5	tâche de projet		Tâche de projet de technicien mécatronique automobile (atelier)	5	Résultat de l'examen professionnel en pourcentages			100%	Résultat de l'examen professionnel en notes			5
Examen de base sectoriel: Accompli par la reconnaissance des acquis																					
Examen professionnel																					
central interactif																					
Connaissances professionnelles de technicien mécatronique automobile (atelier)	5																				
tâche de projet																					
Tâche de projet de technicien mécatronique automobile (atelier)	5																				
Résultat de l'examen professionnel en pourcentages																					
	100%																				
Résultat de l'examen professionnel en notes																					
	5																				
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>À l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																				
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p> <p>L'admission à l'examen professionnel est subordonnée à la préparation d'un portefeuille et à la présentation de ce dernier au centre d'examen</p>																					
<p>Base légale</p> <p>Décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) sur l'application de la loi sur l'enseignement et la formation professionnels, Décret gouvernemental 319/2020 (VII. 1.) modifiant le décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) sur l'application de la loi sur l'enseignement et la formation professionnels, Loi LXXX de 2019 sur l'enseignement et la formation professionnels, Décret gouvernemental N° 292/2023 (VII. 6.) sur les modifications des décrets gouvernementaux résultant de l'évaluation ex-post de l'impact de la restructuration de l'enseignement et de la formation professionnels.</p>																					

6. LES MOYENS OFFICIELLEMENT RECONNUS D'OBTENIR UN DIPLÔME

Description de la formation sectorielle initiale, de l'enseignement théorique et de la formation pratique professionnelle	Répartition du nombre total d'heures du programme

Durée totale de la formation	2113 heures
------------------------------	-------------

Niveau d'entrée requis:

- Formation scolaire antérieure : Enseignement primaire
- Avis d'aptitude à la santé au travail nécessaire

Plus d'informations:

MATIÈRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE	HORAIRE
Connaissances de base en électricité	12 heures
Connaissances de base en ingénierie mécanique	12 heures
Électrotechnique	12 heures
Ingénierie automobile	12 heures
Électricité et électronique automobile	12 heures
Fabrication de véhicules	12 heures
Maintenance des véhicules	12 heures
Diagnostic automobile	12 heures
Systèmes d'information des véhicules	12 heures
Conduites alternatifs de véhicules	12 heures
MATIÈRE THÉORÉTIQUE PROFESSIONNELLE	HORAIRE
Connaissance du marché du travail	12 heures
Langue étrangère professionnelle	12 heures
Connaissances de base en électricité	12 heures
Connaissances de base en ingénierie mécanique	12 heures
Mécanique – éléments de machines	12 heures
Technologie	12 heures
Électrotechnique	12 heures
Ingénierie automobile	12 heures
Électricité et électronique automobile	12 heures
Maintenance des véhicules	12 heures
Diagnostic automobile	12 heures
Systèmes d'information des véhicules	12 heures
Conduites alternatifs de véhicules	12 heures
Stage professionnel continu	160 heures
Au Total	436 heures

Renseignements sur les Exigences de Formation et d'Obtention de diplôme de fin d'études et sur les Projets de programme : <https://ikk.hu>

Le présent supplément au diplôme a été élaboré conformément au décret gouvernemental 12/2020 (II. 7.) relatif à l'application de la loi sur la formation professionnelle.

Centre national de référence : Service nationale pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes : <https://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2024.04.22	CACHET
--	---------------